

Synthèse des CACES pour les engins de manutention

Description des recommandations		Validité
R 372 M . Engins de Chantiers		
CACES 10	Déplacement, chargement, déchargement, transfert, maintenance, essais (hors production)	10 ans
CACES 1	Tracteurs et petits engins de chantiers (cas mini-pelle < 6T, mini-chargeuse < 4,5T, petit compacteur)	10 ans
CACES 2	Engins d'extraction et de chargement (pelles, engins de fondations, cas pelles sur chenilles > 6T, pelle à pneus > 6T ..)	10 ans
CACES 4	Engins de chargement à déplacement alternatif (chargeuse, chargeuse-pelleteuse, Manihoe (utilisation pelle arrière), Maniloader).	10 ans
CACES 7	Engins de compactage à déplacement alternatif (Cas compacteur)	10 ans
CACES 9	Engins de manutention (chariot élévateur tout terrain, cas Maniscopic(MLT/MT) . MRT Tourelle bloquée, MHT,)	10 ans

R 386 : Plate-forme élévatrice		
CACES 1B	La translation n'est admise qu'avec la plate-forme de travail en position de transport avec élévation multidirectionnelle (cas camion-nacelle en route, Maniscopic, MRT)	5 ans
CACES 2B	La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur le châssis avec élévation multi-directionnelle (cas camion-nacelle en position)	5 ans
CACES 3A	La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation suivant un axe vertical (cas nacelle à ciseaux plate-forme, nacelle verticale).	5 ans
CACES 3B	La translation avec la plate-forme de travail en position haute ne peut être commandée que par un organe situé sur la plate-forme de travail, avec élévation multidirectionnel (cas nacelle télescopique, et articulée).	5 ans

R 389 : Chariot automoteurs de manutention à conducteurs porté		
CACES 1	Transpalettes à conducteurs porté et réparateurs de commandes au sol de levées <= 1 m (type transpalettes/gerbeurs)	5 ans
CACES 3	Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieure ou égale à 6T (cas chariots à mâts manitou et toyota < 6 T : MSI, M, MC).	5 ans

CACES 4	Chariots élévateurs en porte-à-faux de capacité inférieur ou égale à 6T (cas chariots à mâts manitou et toyota > 6 T : MI, MA.)	5 ans
CACES 5	Chariot élévateurs à mât rétractable (cas jumbo, chariot de magasinage Toyota)	5 ans
CACES 6	Conduite de chariot hors production : maintenance, entretien, livraison, transport et essais. (Cas tous les chariots pré-sités et MRT)	5 ans

R 383 : Grues mobiles

CACES 1B	Grues télescopique sur porteur. Grue télescopique auto-motrice (cas de MRT si rajout treuil)	5 ans
-----------------	--	-------